

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

MARDI 26 NOVEMBRE 2024, À 16:30 HEURES

À L'ÉDIFICE CENTRE MUNICIPAL LOUIS-ARMAND-SAVARIA, SITUÉ AU 1580, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL À SAINTE-JULIE, PROVINCE DE QUÉBEC

Étaient présents :

Monsieur Martin Dulac	Président et Délégué de la Ville de McMasterville
Madame Maud Allaire	Vice-Présidente et Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Madame Nadine Viau	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Daniel Plouffe	Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Madame Alexandra Labbé	Déléguée de la Ville de Chambly
Monsieur Marc-André Guertin	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Madame Mélanie Villeneuve	Déléguée de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Stéphane Williams	Déléguée de la Ville de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Monsieur Mario Lemay	Délégué de la Ville de Sainte-Julie
Monsieur Sylvain Casavant	Délégué de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Madame Brigitte Collin	Déléguée substitut de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Martin Dulac.

Étaient également présents :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de police
Madame Chantal Lemieux	Directrice secrétaire-trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

Était absent :

Monsieur Claude Gauthier	Délégué de la Ville de Richelieu
--------------------------	----------------------------------

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 octobre 2024;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 21 octobre 2024;

5. Ressources humaines – Résolutions;

- 5.1 Ratification d'embauches
- 5.2 Départs volontaires
- 5.3 Départ à la retraite – Agent à la circulation
- 5.4 Départ à la retraite – Agent à l'identité judiciaire
- 5.5 Ajout d'un poste de « Lieutenant » à la division gendarmerie
- 5.6 Ajout d'un poste de « Sergent-détective » à la division enquêtes et soutien
- 5.7 Ajout d'un poste civil de « Préposé au filtrage de sécurité » à la division enquêtes et soutien
- 5.8 Modifications à l'organigramme – Policier
- 5.9 Modifications à l'organigramme – Administration
- 5.10 Directrice des finances et de la trésorerie – Confirmation de statut
- 5.11 Lettre d'entente avec la Fraternité – Horaire de la Section Identité Judiciaire (SIJ)
- 5.12 Lettre d'entente – Grief FRS-24-03 et RSL-24-04
- 5.13 Lettre d'entente avec le SCFP – Prime de mentor – Centre de communications d'urgence

6. Administration et finances – Résolution;

- 6.1 Appel d'offres par invitation 2024-007 – Refonte du site web
- 6.2 Adoption de la liste des comptes à payer

7. Avis de motion – Projets de règlements – Politiques;

- 7.1 Règlement 55 – Abrogeant le règlement 50 décrétant les règles de pouvoir, de contrôle et de suivi – Avis de motion et projet de règlement
- 7.2 Politique régissant l'alcool, le cannabis, les drogues et les médicaments en milieu de travail

8. Dépôt de documents;

- 8.1 Correspondance – Aucun document déposé
- 8.2 États financiers au 30 septembre 2024
 - a) État des activités de fonctionnement
 - b) État des activités d'investissement
 - c) Bilan
- 8.3 Tableau des mouvements de personnel
- 8.4 Tableau des effectifs

9. Nomination des membres du Comité Exécutif;

- 9.1 Confirmation de la nomination des deux (2) préfets
- 9.2 Nomination de trois (3) membres parmi les délégués de la M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu, de Richelieu et de St-Mathias-sur-Richelieu
- 9.3 Nomination de deux (2) membres parmi les délégués de la M.R.C. de Marguerite D'Youville
- 9.4 Confirmation de l'alternance entre M.R.C. pour la nomination du Président (CA-05-177)
- 9.5 Nomination d'un Président
- 9.6 Nomination d'un Vice-Président

10. Varia;

11. Période de questions;

12. Clôture de la séance.

POINT 1
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16:30 heures.

CA-24-2819
POINT 2
RÉSOLUTION
Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2820
POINT 3
RÉSOLUTION
Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 octobre 2024

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2024;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 23 octobre 2024 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2821
POINT 4
RÉSOLUTION
Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 21 octobre 2024

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 21 octobre 2024;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 21 octobre 2024;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 21 octobre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5
RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS

CA-24-2822

POINT 5.1
RÉSOLUTION
Ratification d'embauches

ATTENDU la résolution CA-22-2376 adoptée le 23 février 2022 déléguant le pouvoir d'embauche d'employés syndiqués;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher des agents auxiliaires;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher un préposé aux communications surnuméraire;

ATTENDU que le comité de sélection, pour les postes de agents auxiliaires, a retenu les candidatures de :

- Marc-Antoine Brodeur
- Louis Bernard
- Olivier Duval
- Cédrik Robert

ATTENDU que le comité de sélection, pour le poste d'un préposé aux communications surnuméraire, a retenu la candidature de :

- Samuel Lapointe

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Monsieur Mario Lemay

ET RÉSOLU :

DE RATIFIER l'embauche des personnes suivantes, à compter du 5 novembre 2024, à titre d'agents auxiliaires de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Marc-Antoine Brodeur
- Louis Bernard
- Olivier Duval
- Cédrik Robert

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 7 novembre 2024, à titre de préposé aux communications surnuméraire de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Samuel Lapointe

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2823

POINT 5.2 RÉSOLUTION Départs volontaires

ATTENDU que les personnes suivantes ont quitté volontairement leur emploi d'agents auxiliaires :

- Mathieu Ouellet
- Émile Guillette
- Maxime Beaulieu
- Angelo Vallières

ATTENDU que les personnes suivantes ont quitté volontairement leur emploi d'agents à la patrouille :

- Alexandrine Lemay
- Francis Martin-Ferland

ATTENDU que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de secrétaire aux ressources humaines surnuméraire :

- Marie-Pier Dunn

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ces fins d'emplois;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme agent auxiliaire et DE LA RENDRE effective au 25 octobre 2024 :

- Mathieu Ouellet

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme agent auxiliaire et DE LA RENDRE effective au 21 novembre 2024 :

- Émile Guillette

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme agent auxiliaire et DE LA RENDRE effective au 22 novembre 2024 :

- Maxime Beaulieu

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme agent auxiliaire et DE LA RENDRE effective au 24 novembre 2024 :

- Angelo Vallières

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme agent à la patrouille et DE LA RENDRE effective au 22 novembre 2024 :

- Alexandrine Lemay

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme agente à la patrouille et DE LA RENDRE effective au 26 novembre 2024 :

- Francis Martin-Ferland

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante secrétaire aux ressources humaines surnuméraire et DE LA RENDRE effective au 8 novembre 2024 :

- Marie-Pier Dunn

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2824

POINT 5.3

RÉSOLUTION

Départ à la retraite – Agent à la circulation

ATTENDU la décision de Monsieur Hugues Champagne, après plus de trente (30) années de service, de prendre sa retraite;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, précisant la fin d'emploi de Monsieur Hugues Champagne au 30 novembre 2024;

ATTENDU que Monsieur Hugues Champagne est agent à la circulation au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant

APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Monsieur Hugues Champagne et de la rendre effective au 30 novembre 2024;

DE REMERCIER chaleureusement Monsieur Hugues Champagne pour l'ensemble de son travail au sein de la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2825

**POINT 5.4
RÉSOLUTION**

Départ à la retraite – Agent à l'identité judiciaire

ATTENDU la décision de Monsieur Guy Grondin, après plus de trente (30) années de service, de prendre sa retraite;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, précisant la fin d'emploi de Monsieur Guy Grondin au 31 décembre 2024;

ATTENDU que Monsieur Guy Grondin est agent à l'identité judiciaire au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alexandra Labbé
APPUYÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Monsieur Guy Grondin et de la rendre effective au 31 décembre 2024;

DE REMERCIER chaleureusement Monsieur Guy Grondin pour l'ensemble de son travail au sein de la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2826

**POINT 5.5
RÉSOLUTION**

Ajout d'un poste de « Lieutenant » à la division gendarmerie

ATTENDU la lettre d'entente concernant les mesures transitoires signée le 20 septembre 2022 dans le cadre de la signature de la convention collective;

ATTENDU que cette entente prévoit la création de trois (3) nouveaux postes de policiers qui s'ajoutent aux effectifs entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2027, dans des fonctions répondant aux besoins du service;

ATTENDU la recommandation de la direction de la Régie à l'effet de créer un sixième poste de lieutenant à la division gendarmerie;

ATTENDU le rapport de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines;

ATTENDU les représentations faites, séance tenante, par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la création d'un sixième poste de lieutenant à la division gendarmerie à compter du 1^{er} janvier 2025;

DE POURVOIR le poste en cours d'année 2025;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2827

POINT 5.6
RÉSOLUTION

Ajout d'un poste de « Sergent-détective » à la division enquêtes et soutien

ATTENDU la lettre d'entente concernant les mesures transitoires signée le 20 septembre 2022 dans le cadre de la signature de la convention collective;

ATTENDU que cette entente prévoit l'ajout d'un (1) poste de sergent-détective au cours du mois d'octobre 2024;

ATTENDU le rapport de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines;

ATTENDU les représentations faites, séance tenante, par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER l'ajout d'un (1) poste de sergent-détective à la division enquêtes et soutien et de modifier l'organigramme policier en ce sens;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2828

POINT 5.7
RÉSOLUTION

Ajout d'un poste civil de « Préposé au filtrage de sécurité » à la division enquêtes et soutien

ATTENDU les discussions entre la Régie et le Syndicat canadien de la fonction publique, local 5002, concernant l'augmentation de la charge de travail au niveau du filtrage de sécurité;

ATTENDU le projet pilote d'un (1) an mis en place et l'échéance de celui-ci au début du mois de novembre;

ATTENDU la recommandation de la direction de la Régie à la création de ce nouveau poste qui sera sous la supervision du capitaine responsable du soutien aux enquêtes;

ATTENDU le rapport de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU les représentations faites, séance tenante, par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Brigitte Collin
APPUYÉ PAR Madame Maud Allaire

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la création du poste civil de « Préposé au filtrage de sécurité » à la division enquêtes et soutien et de modifier l'organigramme policier en ce sens;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2829

POINT 5.8

RÉSOLUTION

Modifications à l'organigramme – Policier

ATTENDU qu'il y a eu lieu de modifier l'organigramme « Policier » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent suite aux ajouts de postes;

ATTENDU le nouvel organigramme soumis séance tenante aux membres du Conseil d'Administration;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

DE DÉCLARER que l'organigramme déposé ce jour, décrivant les modifications proposées constitue l'organigramme « Policier » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2830

POINT 5.9

RÉSOLUTION

Modifications à l'organigramme – Administration

ATTENDU qu'il y a eu lieu de modifier l'organigramme « Administration » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU le rapport de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines;

ATTENDU les explications fournies séance tenante par la Directrice secrétaire-trésorière à l'effet de modifier les titres suivants :

- Modification du titre de « Préposé au quartier-maître » pour « Commis au quartier-maître et au parc de véhicules automobiles »;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- Modification du titre de « Préposé aux achats et au quartier-maître » pour « Préposé au quartier-maître et aux achats »;

ATTENDU le nouvel organigramme « Administration » soumis aux membres du Conseil d'Administration;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

DE DÉCLARER que l'organigramme déposé ce jour constitue l'organigramme « Administration » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2831

POINT 5.10

RÉSOLUTION

Directrice des finances et de la trésorerie – Confirmation de statut

ATTENDU la résolution CA-24-2718 adoptée le 24 avril 2024 par le Conseil d'Administration de la Régie procédant à la nomination de Madame Mélanie St-Pierre comme « Directrice des finances et de la trésorerie » de la Régie;

ATTENDU que Madame St-Pierre a débuté sa période de probation le 13 mai 2024;

ATTENDU qu'elle a complété le 13 novembre 2024 sa période de probation de six (6) mois comme « Directrice des finances et de la trésorerie »;

ATTENDU le rapport de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, recommandant de confirmer la nomination de Madame Mélanie St-Pierre;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la nomination de Madame Mélanie St-Pierre au poste de « Directrice des finances et de la trésorerie » pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et ce, rétroactivement au 13 mai 2024;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2832

POINT 5.11

RÉSOLUTION

Lettre d'entente avec la Fraternité – Horaire de la Section Identité Judiciaire (SIJ)

ATTENDU QUE les parties se sont rendu compte d'une coquille figurant à l'annexe 5 de la convention collective concernant le mot « Sergent » dans l'horaire de la section identité judiciaire;

ATTENDU QUE les parties souhaitent, par le fait même, régulariser l'horaire de travail figurant à la convention collective afin qu'il reflète l'horaire sur lequel travaillent réellement les agents à l'identité judiciaire;

ATTENDU la lettre d'entente soumise aux membres du Conseil d'Administration sur ce sujet;

ATTENDU les représentations formulées par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER le Directeur de police, Monsieur Marco Carrier, à signer la lettre d'entente conformément au texte soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2833

POINT 5.12

RÉSOLUTION

Lettre d'entente – Grief FRS-24-03 et RSL-24-04

ATTENDU le grief FRS-24-03 déposé par la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent contestant le non-respect du minimum d'effectifs lors d'activités de formation durant les heures de travail;

ATTENDU DE la Régie a déposé le grief patronal RSL-24-04, incident au grief FRS-24-03, le 5 août 2024;

ATTENDU que la Fraternité et la Régie désirent s'entendre pour régler ce dossier;

ATTENDU la lettre d'entente soumise aux membres du Conseil d'Administration sur ce sujet;

ATTENDU les représentations formulées par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin
APPUYÉ PAR Madame Nadine Viau

ET RÉSOLU :

DE RECOMMANDER l'acceptation des termes de l'entente avec la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent sur les griefs FRS 24-03 et RSL-24-04;

D'AUTORISER le Directeur de police, M. Marco Carrier, à signer ladite lettre d'entente conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2834

POINT 5.13

RÉSOLUTION

Lettre d'entente avec le SCFP – Prime de mentor – Centre de communications d'urgence

ATTENDU l'article 29 du *Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence* confirmant que les préposés au traitement des communications d'urgence doivent suivre une formation initiale dont les sujets sont obligatoires;

ATTENDU QUE les parties souhaitent assurer un suivi plus rigoureux des préposés aux communications surnuméraires nouvellement embauchés;

ATTENDU QUE les parties désirent valoriser l'engagement des préposés aux communications formateurs qui agissent à ce titre auprès des préposés aux communications surnuméraires pendant leur période de formation;

ATTENDU la lettre d'entente soumise aux membres du Conseil d'Administration sur ce sujet;

ATTENDU les représentations faites par la Directrice secrétaire-trésorière;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER la Directrice secrétaire-trésorière, Madame Chantal Lemieux, à signer la lettre d'entente conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6

ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS

CA-24-2835

POINT 6.1

RÉSOLUTION

Soumission par invitation 2024-007 – Refonte du site web

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent désire procéder à la refonte de son site web;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU qu'un appel d'offres sur invitation a été envoyé à cinq (5) entreprises par courriel, soit :

- Blanko
- Vortex Solution Inc.
- Locomotive;
- Solution Orange
- Art Image

ATTENDU que cet appel d'offres a aussi été publié sur le site Internet SEAO (Système Électronique d'Appel d'Offres) le 16 octobre 2024;

ATTENDU que la période pour le dépôt des soumissions était du 16 octobre au 13 novembre 2024;

ATTENDU que des modifications ont été apportées à la grille de pointage, laquelle fut entérinée par le Comité Exécutif le 13 novembre 2024;

ATTENDU qu'un délai d'une semaine supplémentaire fut accordé, prolongeant la date limite du dépôt des soumissions au 20 novembre 2024;

ATTENDU que la Régie a reçu deux (2) soumissions;

ATTENDU qu'une seule soumission était conforme;

ATTENDU qu'un comité de sélection a analysé la seule soumission conforme,

ATTENDU que ces dépenses sont conformes au cadre budgétaire établi pour 2025 plus particulièrement au poste financier numéro 02-150-92-419;

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadine Viau
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à l'entreprise « Vortex solution INC » » le contrat pour la refonte du site web de la Régie pour un prix de 56 500 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Responsable des communications ou, en son absence, la Directrice secrétaire-trésorière à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2836

POINT 6.2 RÉSOLUTION

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.2 a) et b);

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 527 160,26 \$ soient acceptés et que la Directrice des finances et de la trésorerie ou, en son absence, la Directrice secrétaire-trésorière, soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7

AVIS DE MOTION – PROJETS DE RÈGLEMENTS – POLITIQUES

CA-24-2837

POINT 7.1

RÉSOLUTION

Règlement 55 – Abrogeant le règlement 50 décrétant les règles de pouvoir, de contrôle et de suivi – Avis de motion et projet de règlement

Je, Monsieur Marc-André Guertin, donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée du Conseil d'Administration de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent sera présenté, pour adoption, un règlement intitulé « *Règlement 55 abrogeant le règlement 50 décrétant les règles de pouvoir, de contrôle et de suivi* ».

Une copie du projet de règlement étant dès à présent remise à tous les membres du Conseil d'Administration, dispense de lecture est également demandée lors de l'adoption de ce règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2838

POINT 7.2

RÉSOLUTION

Politique régissant l'alcool, le cannabis, les drogues et les médicaments en milieu de travail

ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter une politique régissant l'alcool, le cannabis, les drogues et les médicaments en milieu de travail pour le personnel de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU le projet de politique régissant l'alcool, le cannabis, les drogues et les médicaments en milieu de travail pour les employés de la Régie déposé ce jour;

ATTENDU les discussions tenues;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER la politique régissant l'alcool, le cannabis, les drogues et les médicaments en milieu de travail pour les employés de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 8
DÉPÔT DE DOCUMENTS

POINT 8.1
CORRESPONDANCE – AUCUNE CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été déposée

POINT 8.2
ÉTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2024

La Directrice secrétaire-trésorière commente la documentation déposée pour les premiers neuf (9) mois de l'année.

POINT 8.3
TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.

POINT 8.4
TABLEAU DES EFFECTIFS

Il est procédé au dépôt du tableau des effectifs.

POINT 9
NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

POINT 9.1
CONFIRMATION DE LA NOMINATION DES DEUX (2) PRÉFETS

La Directrice secrétaire-trésorière rappelle aux membres du Conseil d'Administration l'article 5.9 du *Règlement de régie interne* qui prévoit que les préfets des MRC Vallée du Richelieu et de Marguerite-D'Youville sont d'office membres du Comité Exécutif.

Madame Marilyn Nadeau et Monsieur Daniel Plouffe siégeront donc pour un mandat d'un (1) an au Comité Exécutif de la Régie.

POINT 9.2.
RÉSOLUTION

Nomination de trois (3) membres parmi les délégués de la M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu, de Richelieu et de Saint-Mathias-sur-Richelieu

Monsieur Yves Lessard propose la candidature de :

- Monsieur Martin Dulac;
- Monsieur Patrick Marquès;

CA-24-2839

- Monsieur Sylvain Casavant;

Monsieur Normand Teasdale appuie la proposition.

Les personnes proposées acceptent d’occuper les postes pour lesquels elles ont été présentées.

Messieurs Martin Dulac, Patrick Marquès et Sylvain Casavant sont donc unanimement nommés membres du Comité Exécutif de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour une durée d’une (1) année.

CA-24-2840

POINT 9.3

RÉSOLUTION

Nomination de deux (2) membres parmi les délégués de la M.R.C. de Marguerite-D’Youville

Monsieur Alexandre Bélisle propose la candidature de :

- Monsieur Mario Lemay;
- Madame Maud Allaire;

Madame Marilyn Nadeau appuie la proposition.

Les personnes proposées acceptent d’occuper les postes pour lesquels elles ont été présentées.

Monsieur Mario Lemay et Madame Maud Allaire sont donc unanimement nommés comme membres du Comité Exécutif de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour une durée d’une (1) année.

POINT 9.4

CONFIRMATION DE L’ALTERNANCE ENTRE M.R.C. POUR LA NOMINATION DU PRÉSIDENT (CA-05-177)

La Directrice secrétaire-trésorière rappelle aux membres du Conseil d’Administration les termes de la résolution CA-05-177 instaurant un principe d’alternance entre les M.R.C. de Marguerite D’Youville et de la Vallée du Richelieu pour la désignation du Président et du Vice-Président de la Régie.

CA-24-2841

POINT 9.5

RÉSOLUTION

Nomination d’un Président

Monsieur Daniel Plouffe propose la candidature de :

- Madame Maud Allaire

Madame Marilyn Nadeau appuie la proposition.

La personne proposée accepte d’occuper le poste pour lequel elle a été présentée.

Madame Maud Allaire est donc unanimement nommée comme Présidente du Comité Exécutif de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour une durée d’une (1) année.

CA-24-2842

POINT 9.6
RÉSOLUTION
Nomination d'un Vice-Président

Monsieur Patrick Marquès propose la candidature de :

- Monsieur Martin Dulac

Monsieur Mario Lemay appuie la proposition.

La personne proposée accepte d'occuper le poste pour lequel elle a été présentée.

Monsieur Martin Dulac est donc unanimement nommé comme Vice-Président du Comité Exécutif de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour une durée d'une (1) année.

POINT 10
VARIA

Madame Allaire et Monsieur Dulac, respectivement nommés Présidente et Vice-Président de la Régie, remercient les délégués pour la confiance ainsi témoignée.

Monsieur Lessard remercie tous les délégués pour les années où il a siégé au sein du Comité Exécutif de la Régie.

POINT 11
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

CA-24-2843

POINT 12
RÉSOLUTION
Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CHANTAL LEMIEUX
Directrice secrétaire-trésorière

MAUD ALLAIRE
Présidente